

pour déterminer l'ancienneté dans le service de protection, je devrai aller aux renseignements. Mais j'aimerais souligner encore une fois qu'aux termes de la loi sur le service civil, le service militaire ne compte pas pour l'ancienneté, mais aux fins de retraite. L'ancienneté commence à compter à partir de la date d'entrée dans le service public.

LES CÉRÉALES

L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ—PART DU CANADA SUR LE MARCHÉ MONDIAL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. Earl Rowe (Dufferin-Simcoe): Monsieur l'Orateur, vu la déception générale qu'a provoquée le récent accord international sur le blé, le ministre du Commerce pourrait-il nous dire comment il envisage la situation, compte tenu de la réduction des ventes à laquelle il faut s'attendre? Quels sont les marchés sur lesquels nous pouvons compter?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, je n'ai entendu parler d'aucune désapprobation générale de l'accord sur le blé.

L'hon. M. Rowe: J'ai dit "déception".

Le très hon. M. Howe: L'accord international sur le blé a été négocié par une délégation de fonctionnaires ministériels assistés de six conseillers, lesquels sont les présidents de principaux organismes agricoles de l'Ouest canadien. Les représentants des organismes agricoles ont recommandé l'accord. Je n'ai aucune raison de croire qu'ils soient déçus. Naturellement, la seule déception que l'on puisse ressentir est que le Royaume-Uni a décidé de ne pas participer à l'accord. On avait espéré qu'il en serait. D'autre part, l'Argentine et la Suède, importants pays exportateurs, ont adhéré pour la première fois à l'accord, dont la valeur s'est ainsi trouvé rehaussée.

L'hon. M. Rowe: Monsieur l'Orateur, avec la permission de la Chambre, j'aimerais poser une autre question. Est-il vrai comme l'allèguent les journaux que nous devons nous attendre à ce que notre part du marché international du blé baisse de 30 p. 100?

Le très hon. M. Howe: Non, ce n'est pas vrai! Ce qui est vrai, par contre, c'est que les quantités prévues dans l'accord ont diminué de 30 p. 100. Mais l'an passé, nous avons écoulé beaucoup plus de blé en dehors de l'accord qu'au titre dudit accord. Sa valeur réside en ce que les exportateurs et les importateurs de maints pays ont décidé qu'un prix raisonnable pour le blé se situerait entre \$1.50 minimum et \$2 maximum. J'estime l'accord précieux pour ce qui est du prix du blé.

LA ROUTE TRANSCANADIENNE

COLOMBIE-BRITANNIQUE—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET D'UN CHANGEMENT DE TRACÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. H. Goode (Burnaby-Richmond): Je n'ai pu donner au ministre des Travaux publics avis de ma question, monsieur l'Orateur. Peut-être pourra-t-il y répondre la semaine prochaine. Aurait-il été mis au courant du fait que le gouvernement de la Colombie-Britannique envisagerait peut-être de modifier le tracé de la route transcanadienne de façon à y incorporer le pont de la rue Oak?

L'hon. Robert H. Winters (ministre des Travaux publics): Seulement par les journaux, monsieur l'Orateur.

LOI SUR LA PREUVE AU CANADA

UTILISATION ÉVENTUELLE DE MICROFILMS POUR L'ATTESTATION DE DOSSIERS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. K. Fraser (Peterborough): Le ministre de la Justice peut-il répondre à la question que je lui ai posée hier?

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je ne puis encore répondre à la question de l'honorable député, mais je veux saisir l'occasion qu'il m'offre pour l'inviter à préciser sa question. Hier, il a demandé:

A-t-on songé à modifier la loi sur la preuve au Canada afin de prévoir l'utilisation de microfilms pour l'attestation de dossiers des gouvernements municipaux?

Une modification apportée à la loi sur la preuve au Canada n'aurait d'effets que sur les causes criminelles, les causes civiles et les autres questions qui sont de la compétence du parlement fédéral. Elle n'aurait aucun effet sur l'ensemble des procès qui se déroulent devant les tribunaux et qui portent sur des questions ressortissant à la compétence provinciale. L'honorable député est-il bien fixé sur ce point?

M. Fraser (Peterborough): Oui, je comprends bien ce point-là. Ce à quoi je songe ce sont les affaires dont est saisie la Cour de l'échiquier.

L'hon. M. Garson: Les questions soumises à la Cour de l'échiquier et les affaires criminelles?

M. Fraser (Peterborough): C'est cela, ainsi que les affaires criminelles.

L'hon. M. Garson: Voilà un bon moment que nous n'avons reçu aucune demande de ce genre. J'ai demandé à mon ministère de